

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Par la présente, nous informons les actionnaires de Nordea 1, SICAV qu'un nouveau Prospectus de Nordea 1, SICAV sera publié en août 2022 et inclura les principaux changements suivants avec effet au 1^{er} août 2022 (la « **Date effective** ») :

1. Principaux changements

1.1 pertinents pour l'ensemble des actionnaires

Compte tenu des exigences du Rapport final sur le projet de normes techniques de réglementation (Final Report on draft Regulatory Technical Standards) (également appelé mesures de « **niveau 2** ») relatif au contenu, aux méthodologies et à la présentation des informations requises en vertu du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »), les modifications suivantes ont été apportées aux informations :

- i. La section « Informations relatives au SFDR » des descriptions de fonds a été supprimée et les caractéristiques environnementales et sociales, ou l'objectif durable, des fonds seront détaillés dans le modèle d'informations précontractuelles pour les produits financiers (« **Annexes** ») prévu par les mesures de niveau 2. Les Annexes seront intégrées en tant qu'« Annexe 1 » au Prospectus.
- ii. Dans la mesure où les fonds Article 8 et Article 9 ne disposent pas d'un indice de référence spécifique permettant de déterminer s'ils sont alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales ou les objectifs durables qu'ils promeuvent, il est précisé à la section « Indice de référence » de la description du fonds que l'indice de référence n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif durable du fonds. De plus amples informations sur la manière dont les fonds Article 9 réalisent leur objectif durable sont fournies dans l'Annexe.
- iii. Des informations sur les risques en matière de durabilité et la manière dont ceux-ci sont intégrés dans notre processus de décision sont incluses dans les sections générales « Descriptions des risques » (les risques en matière de durabilité étant spécifiquement mis en évidence pour la Chine et les marchés émergents et frontières) et « Politique d'investissement responsable » du Prospectus, ainsi que dans les descriptions des fonds.

Les informations relatives à l'utilisation faite par les fonds des opérations de financement sur titres (« **OFT** ») au sens du Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation sont ajustées comme suit :

- i. Les types d'opérations de financement sur titres que les fonds peuvent utiliser et leurs risques inhérents, ainsi que les politiques de gestion du risque lié à la garantie appliquées par la société de gestion pour réduire le risque de contrepartie lié à l'utilisation de ces instruments et techniques, sont précisés à la section « Recours des fonds aux instruments et techniques » du Prospectus.
- ii. L'utilisation maximale autorisée de 0 à 100% des actifs totaux en opérations de mise et de prise en pension a été supprimée de la section générale « Recours des fonds aux instruments et

techniques » du Prospectus car, lorsqu'un fonds entend recourir à des OFT, la description du fonds indique les recours autorisés prévus et maximums.

Des informations actualisées ont été incluses dans les sections « Politique d'investissement » et « Considérations relatives aux risques » des descriptions de fonds pour les fonds qui peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs (MBS/ABS), ou y être exposés.

Il est précisé que la catégorie d'actions « V » - couverte en réal brésilien - est disponible aux investisseurs institutionnels (y compris les organismes de placement collectif) établis au Brésil, et que les demandes de transaction relatives à la catégorie d'actions V doivent être reçues par l'agent de transfert avant 10 h 30 CET un jour d'évaluation afin d'être traitées ce jour-là. Toute demande de transaction relative aux catégories d'actions V reçue à partir de 10 h 30 CET sera traitée le jour d'évaluation suivant.

Il est confirmé sous la rubrique « Risque de couverture – contagion » de la section « Descriptions des risques » du Prospectus qu'une liste actualisée des fonds dont des catégories d'actions pourraient présenter un risque de contagion est disponible gratuitement sur demande adressée au siège social de la société de gestion.

Les informations et les conditions relatives au transfert de la propriété des actions à un autre investisseur sont fournies à la section « Souscription, conversion, rachat et transfert d'actions » du Prospectus.

Suite à l'entrée en vigueur du Règlement UE 2019/1156 et de la Directive UE 2019/1160 en ce qui concerne la distribution transfrontalière des organismes de placement collectif et la transposition de cette législation en droit belge, BNP Paribas Securities Services S.C.A., Succursale de Bruxelles, a décidé de cesser ses services de représentant de fonds et d'agent payeur à compter du 31 mars 2022, et l'entité a par conséquent été retirée de la liste des « Représentants locaux et agents payeurs ».

En raison d'une fusion au sein même du groupe qui devrait intervenir le 1^{er} octobre 2022, BNP Paribas Securities Services SCA va fusionner avec sa société mère, BNP Paribas SA. Par conséquent, de BNP Paribas Securities Services, Paris, Succursale de Zurich, le nom du Représentant et Agent payeur en Suisse passera à BNP Paribas, Paris, Succursale de Zurich.

La liste des représentants locaux et des agents payeurs ainsi que leurs coordonnées ont été mises à jour. La liste des gestionnaires par délégation a été mise à jour.

Le Prospectus mis à jour reflétera en outre des définitions supplémentaires, des clarifications, ainsi que des modifications éditoriales et de formatage mineures.

1.2 pertinents pour certains actionnaires uniquement

Changements apportés aux fonds existants			
Fonds actions			
Nordea 1 – Global Climate and Social Impact Fund	Les commissions de gestion sont augmentées dans les proportions suivantes à compter de la date d'effet du Prospectus :		
Nordea 1 – Global Climate Engagement Fund	Catégorie d'Actions	Ancien	taux
Nordea 1 – Global Social Empowerment Fund	Nouveau taux		
Nordea 1 – Global Gender Diversity Fund	E	1,500%	1,750%
	P	1,500%	1,750%
	Q (max.)	1,500%	1,750%
Nordea 1 – European Small and Mid Cap Equity Fund	Le fonds sera renommé Nordea 1 - European Small and Mid Cap Stars Equity Fund dans la mesure où il sera remanié afin d'intégrer la stratégie d'investissement « Stars » de Nordea, dans le cadre de laquelle il s'engage à utiliser le modèle ESG exclusif de NAM pour analyser et sélectionner des investissements reflétant les caractéristiques ESG du fonds.		
	Les commissions de gestion sont modifiées dans les proportions suivantes à compter de la date d'effet du Prospectus :		
	Catégorie d'Actions	Ancien	taux
	Nouveau taux		
	I	0,850%	0,750%
	C	0,950%	0,850%
	E	1,300%	1,500%
	F (max.)	0,950%	0,850%
	N	0,850%	0,750%
	P	1,300%	1,500%

	Q (max.)	1,300%	1,500%
Fonds obligations			
Nordea 1 – Emerging Market Bond Fund	En date du 17 décembre 2021, les commissions de gestion ont été réduites comme suit :		
	Catégorie d'Actions	Nouveau taux	Ancien taux
	C	0,750%	0,650%
	F	0,650%	0,500%
	I	0,650%	0,500%
Nordea 1 – Emerging Market Bond Opportunities Fund	En date du 17 décembre 2021, les commissions de gestion ont été réduites comme suit :		
	Catégorie d'Actions	Nouveau taux	Ancien taux
	C	0,900%	0,800%
	F	0,800%	0,700%
	I	0,800%	0,700%
Nordea 1 - Emerging Markets Debt Total Return Fund	Le levier attendu pour le fonds est ramené de 600% à 300%.		
Nordea 1 - Emerging Stars Bond Fund	Le levier attendu pour le fonds est ramené de 200% à 70%.		
	Suite à la révision annuelle, la période de détention recommandée est ramenée de 5 à 3 ans.		
Nordea 1 - Emerging Stars Local Bond Fund	Le levier attendu pour le fonds est ramené de 200% à 100%.		
Nordea 1 - European Covered Bond Opportunities Fund	Le levier attendu pour le fonds est porté de 250% à 450%.		
	Le recours du fonds aux opérations de prise et de mise en pension, exprimé en pourcentage des actifs totaux, est porté à 90% (attendu) et 100% (maximum autorisé).		

Nordea 1, SICAV
 562, rue de Neudorf
 Boîte postale 782
 L-2017 Luxembourg
 Tél. + 352 27 86 51 00
 Fax + 352 27 86 50 11
 nordeafunds@nordea.com
 nordea.lu

Nordea 1 - European Financial Debt Fund	Le levier attendu pour le fonds est ramené de 250% à 120%.
Nordea 1 - Flexible Credit Fund	<p>Le levier attendu pour le fonds est ramené de 200% à 80%.</p> <p>Compte tenu de la stratégie d'investissement flexible du fonds concernant la qualité de crédit, la politique d'investissement de ce dernier est modifiée afin de préciser que, outre le fait qu'il peut investir dans des titres de toutes qualités de crédit, « <i>Il n'y a pas de limite au risque de crédit et le fonds peut être entièrement investi dans le haut rendement</i> ».</p> <p>Il est précisé que le fonds peut avoir une utilisation de total return swaps, exprimée en pourcentage des actifs totaux, de 0 à 20% (attendu) et 40% (maximum autorisé).</p>
Nordea 1 – European Inflation Linked Bond Fund	Le nom de l'indice de référence, Bloomberg Barclays Euro Government Inflation-Linked Bond, est modifié en Bloomberg Euro Government Inflation-Linked Bond.
Nordea 1 – Long Duration US Bond Fund	<p>Suite à la révision annuelle, la période de détention recommandée est portée de 3 à 5 ans.</p> <p>Le nom de l'indice de référence, Bloomberg Barclays Series-E US Govt 10+ Yr Bond, est modifié en Bloomberg Series-E US Govt 10+ Yr Bond.</p>
Nordea 1 – Norwegian Bond Fund	Le nom de l'indice de référence, Bloomberg Barclays Series-E Norway Govt All > 1 Yr Bond, est modifié en Bloomberg Series-E Norway Govt All > 1 Yr Bond.
Nordea 1 – US Corporate Bond Fund	Le nom de l'indice de référence, Bloomberg Barclays US Credit, est modifié en Bloomberg US Credit.
Nordea 1 – US Corporate Stars Bond Fund	
Fonds à performance absolue	
Nordea 1 – Alpha 7 MA Fund	Il est précisé que le fonds peut avoir une utilisation de total return swaps, exprimée en pourcentage des actifs totaux, de 0 à 20% (attendu) et 100% (maximum autorisé).

Nordea 1 - Alpha 10 MA Fund	Il est précisé que le fonds peut avoir une utilisation de total return swaps, exprimée en pourcentage des actifs totaux, de 50% (attendu) et 250% (maximum autorisé).
Nordea 1 - Alpha 15 MA Fund	Il est précisé que le fonds peut avoir une utilisation de total return swaps, exprimée en pourcentage des actifs totaux, de 125% (attendu) et 400% (maximum autorisé).
Nordea 1 – Global Equity Market Neutral Fund	Le fonds qui était un fonds Article 6 deviendra un fonds Article 8 au sens du SFDR. La stratégie d'investissement n'est pas modifiée mais le fonds adhèrera à la Politique sur les combustibles fossiles alignée sur l'accord de Paris de NAM ainsi qu'à des filtres liés au tabac.
Fonds mixtes	
Nordea 1 – GBP Diversified Return Fund	Il est précisé que le fonds peut avoir une utilisation de total return swaps, exprimée en pourcentage des actifs totaux, de 0 à 10% (attendu) et 20% (maximum autorisé).
Nordea 1 – Stable Return Fund	Il est précisé que le fonds peut avoir une utilisation de total return swaps, exprimée en pourcentage des actifs totaux, de 0 à 10% (attendu) et 20% (maximum autorisé).

2. Droit au rachat et informations de contact

Les Actionnaires qui désapprouvent les changements susmentionnés ont la possibilité de demander le rachat de leurs actions, suivant le processus de rachat détaillé dans le Prospectus, et ce sans frais, à l'exception des frais de transaction locaux susceptibles d'être facturés par des intermédiaires locaux pour leur propre compte et qui sont indépendants de Nordea 1, SICAV et de la Société de gestion. Dans ce cas, une telle demande devra parvenir à Nordea Investment Funds S.A. (en sa qualité d'Agent administratif) sous forme écrite à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 30 juillet 2022 **avant** 15 h 30 (CET).

Un exemplaire du Prospectus mis à jour daté d'août 2022 pourra être obtenu gratuitement au Siège social de la Société ou auprès de Nordea Investment Funds S.A. au 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et sur le site Internet www.nordea.lu, dès que la CSSF aura émis le Prospectus officiel muni du visa ou, le cas échéant, sur les sites Internet locaux de Nordea.

Pour toute question relative aux changements susmentionnés, nous invitons les actionnaires professionnels et institutionnels à contacter leur conseiller professionnel ou intermédiaire habituel, ou le service client local via le site nordea.lu ou l'adresse nordeafunds@nordea.com. Les actionnaires particuliers sont quant à eux invités à prendre contact avec leur conseiller financier habituel pour toute question concernant les modifications susmentionnées.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Nordea 1, SICAV
 562, rue de Neudorf
 Boîte postale 782
 L-2017 Luxembourg
 Tél. + 352 27 86 51 00
 Fax + 352 27 86 50 11
nordeafunds@nordea.com
nordea.lu



Luxembourg, le 29 juin 2022

Le Conseil d'administration de Nordea 1, SICAV.

Nordea 1, SICAV
562, rue de Neudorf
Boîte postale 782
L-2017 Luxembourg
Tél. + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordefunds@nordea.com
nordea.lu

Registre de Commerce Luxembourg N° B 31442, Siège social : 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg